

- ▶ Des établissements privés hors contrat
- ▶ Des candidats individuels ou relevant de l'enseignement à distance

Toulouse, le 12 mars 2015

**RECTORAT
DEC 5**
Mail dec5@ac-toulouse.fr

Dossier suivi par :
Aurélie LACOSTE-OIX
(gestionnaire)
Tel : 05 36 25 71 28
Julie SEGONNE
(chef de bureau)
Tel : 05 36 25 71 07

Circulaire académique d'organisation
BTS
Services informatiques aux organisations
Session 2015

Calendrier des épreuves ponctuelles

Épreuves écrites	Dates	Horaires	Lieux
E2.1 Mathématiques (1)	Lundi 11 mai 2015	10h30 – 12h30**	LYCEE OZENNE TOULOUSE Candidats hors département 65 et LYCEE MARIE CURIE TARBES Candidats du département 65
E3. Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques (1)	Lundi 11 mai 2015	14h30 – 18h30*	
E1.2 Expression et communication en langue anglaise (partie écrite) (1)	Mardi 12 mai 2015	10h30- 12h30**	
E1.1 Culture générale et expression (1)	Mardi 12 mai 2015	14h00 – 18h00*	
EF2 Facultative Mathématiques approfondies (1)	Mercredi 13 mai 2015	10h00 - 12h00**	
E5 SL ou E5 SI Production et fourniture de services informatiques (2)	Mercredi 13 mai 2015	14h00 – 18h00*	
Épreuves pratiques et orales	Dates	Horaires	Lieux
E1.2 Expression et communication en langue anglaise (partie orale) (1)	Du mardi 26 mai au jeudi 28 mai 2015	8h30 et 13h30	Lycée Ozenne - Toulouse Candidats hors département 65
EF1 Facultative Langue vivante 2 Espagnol(1)	Du mardi 26 mai au jeudi 28 mai 2015	8h30 et 13h30	Lycée Marie Curie - Tarbes Candidats du département 65
EF1 Facultative Autres Langues vivantes 2 (1)	Du lundi 4 au mardi 5 mai 2015	Communiqués ultérieurement	
E2.2 Algorithmique appliquée(1)	Du mardi 9 juin au mercredi 10 juin 2015	8h00 et 13h30	Lycée Ozenne -Toulouse
E4 SL ou E4 SI Conception et maintenance de solutions informatiques(2)	Du lundi 15 juin au jeudi 18 juin 2015	8h00 et 12h00	Voir pages 5 et 6
E6 SL ou E6 SI Parcours de professionnalisation(2)	Du jeudi 11 au vendredi 12 juin 2015	8h30 et 13h30	lycée Ozenne -Toulouse

* 2 heures de mise en loge

** Mise en loge pour toute la durée de l'épreuve

(1) unité commune aux deux options

(2) unité spécifique à chaque option

	Dates et horaires	Lieux
Remise des livrets scolaires (pour les candidats scolarisés)	Le lundi 18 mai 2015 Au plus tard	Lycée Ozenne 9 rue Merly 31000 Toulouse
Dépôt des dossiers E4 et E6 Tout dossier déposé hors délai sera rejeté	Le mercredi 29 avril 2015 Date impérative	Lycée Ozenne Toulouse
Publication des résultats	Le 1 ^{er} juillet 2015 à 18h00	Sur le site : http://www.ac-toulouse.fr rubrique résultats publinet

Retard aux épreuves: l'accès aux salles de composition lors des épreuves écrites peut être autorisé dans la limite de la première heure. Les candidats retardataires ne pourront pas bénéficier d'un temps de composition supplémentaire.

Absence d'un candidat à une épreuve :

En cas d'absence non justifiée à une épreuve ou à une sous-épreuve, le candidat ne peut se voir délivrer le diplôme. La mention "**absent**" figurera sur le bordereau de notation en face du nom du candidat.

En cas de force majeure, le candidat devra établir la preuve de l'empêchement et le service des examens en appréciera le bien fondé. Dans ce cas, la note zéro sera attribuée à l'épreuve ou à la sous-épreuve à laquelle le candidat ne se sera pas présenté, et la moyenne sera calculée en intégrant cette note.

Les candidats sont invités à se munir, par précaution, d'une calculatrice pour la durée de l'examen. L'autorisation ou l'interdiction d'en faire usage sera précisée sur le sujet.

ORGANISATION DES EPREUVES PONCTUELLES

I - Epreuves écrites

Centres d'examens :

- les candidats des départements autres que 65 seront convoqués au lycée Ozenne de Toulouse ;
- les candidats du département 65 seront convoqués au lycée Marie Curie de Tarbes.

II – Epreuves de langues- partie orale

E1.2 Langue vivante anglais – **partie orale :**

- les candidats des départements autres que 65 seront convoqués au lycée Ozenne de Toulouse ;
- les candidats du département 65 seront convoqués au lycée Marie Curie de Tarbes.

III – Algorithmique appliquée

Centre épreuve : lycée Ozenne - Toulouse

Forme ponctuelle - oral : durée 20 minutes précédées d'une heure de préparation.
Epreuve décrite en page 110 du référentiel

Les langages de programmation mis à la disposition des candidats sont : Python, Java, Visual Basic et C.

Les candidats sont invités à prendre connaissance, avant l'épreuve, des caractéristiques des équipements disponibles dans le centre d'examen.

En cas de ressources spécifiques, le candidat devra les fournir, les installer et s'assurer du bon fonctionnement préalablement à l'interrogation. **Il reste seul responsable de la mise en œuvre de ces ressources.**

1) Contenu de l'épreuve :

A partir d'une situation problème, de consignes écrites et éventuellement la fourniture de composants logiciels utilisables pour la résolution demandée, le candidat doit fournir une production manuscrite comportant un ou plusieurs algorithmes qu'il met en œuvre sur machine puis commente oralement.

2) Modalités d'évaluation :

Forme ponctuelle- oral : durée 2 heures précédées d'une heure de préparation.

Le candidat présente sa solution algorithmique et implémentation (durée 10 minutes maximum), puis participe à un entretien d'explicitation conduit par la commission (durée 10 minutes maximum).

La préparation se déroule en deux parties :

- une première partie de 30 mn, sur table, qui fait l'objet d'une trace écrite susceptible d'être examinée par la commission
- une seconde partie de 30 min sur un équipement dédié mis à disposition par le centre d'examen.

IV – Conception et maintenance de solutions informatiques

Contenu de l'épreuve

L'épreuve prend appui sur deux situations professionnelles vécues au cours de la formation du candidat. Pour les candidats se présentant au titre de l'expérience professionnelle, les situations professionnelles sont construites, pour les besoins de l'évaluation, à partir d'activités issues de l'expérience professionnelle.

La commission d'évaluation choisit la situation professionnelle support de l'épreuve à partir d'un dossier remis par le candidat.

Dossier support

a) Présentation du dossier :

Le dossier est constitué

- de la description de deux situations professionnelles distinctes. Chaque situation professionnelle est décrite à l'aide des modèles de fiches jointes en annexe V ;
- de la fiche de contrôle de conformité pré-remplie (nom et prénom) jointe en annexe ;
- de la fiche « contrôle de l'environnement technologique des centres de formation » dûment complétée (cf.annexe). Le candidat présentera son dossier dans une chemise cartonnée à rabat avec élastique :
- de couleur **rouge** pour l'option SISR ;
- de couleur **bleu** pour l'option SLAM.

Sur la couverture de cette chemise, le candidat devra inscrire au marqueur noir en haut à gauche, les mentions suivantes :

- nom de naissance
- nom d'épouse
- prénom
- intitulé du BTS
- date de session
- intitulé de l'épreuve

(**aucune autre mention** ne devra être portée sur les couvertures et notamment celle de l'établissement d'origine).

b) validation du dossier

Le dossier devra être déposé ou adressé (en recommandé simple) (à raison de **2 exemplaires** destinés aux interrogateurs ; le candidat se munissant du **3ème exemplaire le jour des interrogations**) :

le mercredi 29 avril 2015 avant midi (date impérative)

au

lycée Ozanne 9 rue Merly, 31070 Toulouse

Avant l'épreuve, un contrôle de conformité du dossier est effectué. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en **annexe**. En cas de non-conformité, les candidats ne pourront pas subir l'épreuve et le diplôme ne leur sera pas délivré. La mention « NV » « non valide » sera portée sur le bordereau de notation en face du nom du candidat (voir page 6) .

Modalités d'évaluation

Forme ponctuelle :

Première phase : phase d'interrogation - oral : 20 minutes maximum et préparation de 30 minutes

Deuxième phase : phase pratique – 20 minutes maximum et préparation d' 1 heure

Il s'agit de réaliser, en autonomie et de manière individuelle, la solution attendue en ayant recours à l'environnement de travail disponible dans le centre d'interrogation.

Au terme de la préparation, la commission procède à la recette de la solution et mène un entretien d'explicitation :

- à partir de l'environnement de travail mis à sa disposition, le candidat présente sa solution et tous les éléments nécessaires pour justifier de la conformité de sa production aux exigences de la demande (10 minutes maximum).

- la commission questionne ensuite le candidat et vérifie avec lui l'opérationnalité de la solution, la pertinence des outils utilisés et de la démarche suivie (10 minutes maximum).

Modalités pratiques de l'épreuve

a) les candidats issus d'un centre de formation subiront l'épreuve **dans leur centre de formation** sur les équipements de l'établissement.

b) les candidats non issus d'un centre de formation et les candidats relevant d'un centre de formation à distance subiront l'épreuve au **lycée Ozenne à Toulouse** :

- soit sur un équipement qu'ils auront apporté ;

- soit sur les équipements du centre d'examen.

Les candidats sont invités à prendre connaissance, avant l'épreuve, des caractéristiques des équipements disponibles dans le centre d'examen.

En cas de ressources spécifiques le candidat devra les fournir, les installer et s'assurer du bon fonctionnement préalablement à l'interrogation. ***Il reste seul responsable de la mise en œuvre de ces ressources.***

Ces essais pourront se faire au lycée Ozenne en contactant le numéro suivant : 05 61 11 58 00.

Centre épreuve : lycée Ozenne – Toulouse

L'épreuve ponctuelle est définie en page 118 du référentiel. Elle prend appui sur un dossier comprenant :

- la fiche modèle de contrôle de conformité pré-remplie (nom et prénom du candidat) (cf. annexe) ;
- le tableau de synthèse associé au portefeuille de compétences professionnelles du candidat conforme au modèle proposé en annexe ;
- les attestations de stage ou les certificats de travail ;
- une attestation de la réalité des activités et missions conduites par le candidat et inscrites dans le portefeuille de compétences professionnelles, établie par l'organisation d'accueil et un professeur dispensant les enseignements de spécialisation, chacun pour la partie qui le concerne.

Durant l'épreuve, la commission d'interrogation peut être amenée à consulter le portefeuille de compétences professionnelles de la candidate ou du candidat. *Son accessibilité en format électronique est de la responsabilité du candidat.*

Le candidat doit s'assurer auprès des autorités académiques des conditions matérielles de passage de l'épreuve dans le centre d'examen et que la commission d'interrogation pourra accéder à la totalité de son portefeuille de compétences professionnelles durant l'épreuve.

L'évaluation porte sur deux objets distincts :

- *les situations professionnelles décrites dans le portefeuille de compétences professionnelles ;*
- *les compétences professionnelles mobilisées à l'occasion de ces situations.*

L'épreuve comporte deux phases :

Première phase (durée 20 minutes maximum) : entretien centré sur le parcours de professionnalisation du candidat.

Deuxième phase (durée : 20 minutes maximum) : entretien centré sur les compétences déclarées du candidat liées aux activités du processus de gestion du patrimoine informatique.

Dossier support

1) Présentation du dossier de soutenance

Le candidat présentera son dossier dans **une chemise cartonnée avec élastique** :

- de couleur **verte** pour l'option SISR ;
- de couleur **jaune** pour l'option SLAM.

Sur la couverture de cette chemise, le candidat devra inscrire au marqueur noir en haut à gauche, les mentions suivantes :

- nom de naissance
- nom d'épouse
- prénom
- intitulé du BTS
- date de session
- intitulé de l'épreuve

(**aucune autre mention** ne devra être portée sur les couvertures et notamment celle de l'établissement d'origine).

2) validation du dossier

Le dossier devra être déposé ou adressé (en recommandé simple) (à raison de **2 exemplaires** destinés aux interrogateurs, le candidat se munissant du **3ème exemplaire le jour des interrogations**) :

le mercredi 29 avril 2015 avant midi (date impérative)
au
lycée Ozenne 9 rue Merly, 31070 Toulouse

Avant l'épreuve, un contrôle de conformité du dossier est effectué par une commission. Un modèle de fiche de contrôle de conformité est proposé en **annexe**. En cas de non-conformité, les candidats ne pourront pas subir l'épreuve et le diplôme ne leur sera pas délivré. La mention « NV » « non valide » sera portée sur le bordereau de notation en face du nom du candidat.

Pour les candidats ayant suivi une préparation encadrée par des formateurs, un des deux tableaux récapitulatifs remis par le candidat sera visé par un formateur et authentifié par apposition du cachet de l'établissement de formation.

NON CONFORMITÉ D'UN DOSSIER

Non conformité d'un dossier support d'épreuve

(arrêté du 22 juillet 2008, applicable depuis la session 2009)

NOTE NV

Les dossiers de « **Conception et maintenance de solutions informatiques** » seront transmis en 2 exemplaires au lycée Ozenne.

Les dossiers de « **Parcours de professionnalisation** » seront transmis en 2 exemplaires au lycée Ozenne.

Les établissements d'origine se chargeront de transmettre les dossiers de leurs candidats, **après en avoir obligatoirement contrôlé le contenu** (pièces à fournir, cachets, signatures...). Afin de faciliter les opérations **une liste nominative de leurs étudiants sera intégrée à l'envoi.**

Un modèle de fiche de contrôle est proposé en annexe.

Les dossiers doivent être réceptionnés et contrôlés par le lycée Ozenne, **au moins 15 jours avant le début des épreuves**, selon des modalités laissées à son initiative.

La constatation de non conformité du dossier concernant l'un des points suivants entraîne l'attribution de la note « **NV** » (non valide) à l'épreuve correspondante :

- *absence de dépôt de dossier ;*
- *dépôt hors délai ;*
- *durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation ;*
- *documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.*

LA NON CONFORMITÉ DU DOSSIER INTERDIT AU CANDIDAT MEME PRÉSENT DE SUBIR L'ÉPREUVE. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

La mention "**NV**" (non valide) figurera à la place de la note sur la grille d'évaluation ainsi que sur les bordereaux de notation en face du nom du candidat. **ELLE ENTRAÎNE L'ÉLIMINATION DU CANDIDAT.**

VI) Livrets scolaires

A compter de la session 2015, la duplication des livrets scolaires des candidats de seconde année de BTS est **assurée par chaque établissement de formation**. Le modèle de livret scolaire de chaque spécialité de BTS figure dans les circulaires nationales d'organisation transmises chaque année par mes services.

Les livrets scolaires devront être imprimés sur **bristol blanc, recto-verso, format A4, environ 205 gr**.

Dans un souci d'uniformité de présentation et d'anonymat (en particulier l'ordre et la disposition des rubriques figurant sur les courbes élèves/classe), je vous demande de respecter scrupuleusement ces consignes de duplication. **Tout livret scolaire ne remplissant pas les critères de duplication ne sera pas présenté aux membres du jury.**

L'envoi des livrets scolaires sera effectué par vos soins **au centre de délibération (Lycée Ozenne à Toulouse)** pour le **lundi 18 mai 2015**. Afin de faciliter les manipulations sur le centre de délibération, une liste nominative des étudiants sera jointe à l'envoi.

VII) Relevés de notes et diplômes

Les **relevés de notes** seront établis et transmis par mes soins aux candidats la première quinzaine du mois de juillet.

Ils seront acheminés à l'adresse indiquée par le candidat lors de son inscription à l'examen.

Tout changement d'adresse devra être signalé au service des examens dans les plus brefs délais.

Les **diplômes des candidats scolarisés** seront adressés, par le rectorat au cours du mois de septembre, aux établissements afin de les remettre aux lauréats.

Les **diplômes des candidats individuels** seront adressés directement par mes soins.

Pour la Rectrice et par délégation,
Pour le Secrétaire Général empêché,
La Directrice des Examens et Concours



Christine PELATAN

LISTE DES ANNEXES

Annexe I	Modèles fiches contrôle de conformité Epreuve E4
Annexe II	Modèles fiches contrôle de conformité Epreuve E6
Annexe III	Modèle attestation de stage
Annexe IV	Modèle certificat de travail
Annexe V	Modèle fiche de présentation d'une situation professionnelle
Annexe VI	Modèle tableau de synthèse
Annexe 7	Environnement technologique (SISR puis SLAM)

Modèle de fiche de contrôle de conformité pour l'épreuve E4

BTS Services informatiques aux organisations	
<u>Session 2015</u>	
E4 – Conception et maintenance de solutions informatiques	
Coefficient 4	
CONTRÔLE DE CONFORMITÉ	
NOM et prénom du candidat :	N° Candidat :
<p>Conformément à l'arrêté du 22 juillet 2008 (B0 n° 32 du 28 août 2008) fixant définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'<i>annexe I</i> définissant le contrôle de conformité du dossier support d'épreuve, une commission de contrôle a été chargée d'apprécier la conformité des dossiers des candidats.</p> <p><input type="checkbox"/> Après vérification, votre candidature ne peut être retenue pour le(s) motif(s) ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Absence de dossier <input type="checkbox"/> Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par les autorités académiques <input type="checkbox"/> _____ <p><input type="checkbox"/> Afin de pouvoir vous présenter à l'épreuve, vous êtes prié de :</p> <p>Sans régularisation de votre part, vous ne pourrez subir l'épreuve et le diplôme ne pourra vous être délivré.</p> <p>Date du contrôle : Visa :</p>	

Modèle de fiche de contrôle de conformité pour l'épreuve E6

BTS Services informatiques aux organisations	
<u>Session 2015</u>	
E6 – Parcours de professionnalisation - Coefficient 3	
CONTRÔLE DE CONFORMITÉ	
NOM et prénom du candidat :	N° Candidat :
<p>Conformément à l'arrêté du 22 juillet 2008 (BO n° 32 du 28 août 2008) fixant définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur dont l'<i>annexe I</i> définissant le contrôle de conformité du dossier support d'épreuve, une commission de contrôle a été chargée d'apprécier la conformité des dossiers des candidats.</p> <p><input type="checkbox"/> Après vérification, votre candidature ne peut être retenue pour le(s) motif(s) ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Absence de dossier <input type="checkbox"/> Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par les autorités académiques <input type="checkbox"/> Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen <input type="checkbox"/> Absence d'attestation de la réalité des activités et missions conduites <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> par le centre de formation <input type="checkbox"/> par une tutrice ou un tuteur de stage <p><input type="checkbox"/> Afin de pouvoir vous présenter à l'épreuve, vous êtes prié(e) de :</p> <p>Sans régularisation de votre part, vous ne pourrez subir l'épreuve et le diplôme ne pourra vous être délivré.</p> <p>Date du contrôle : Visa :</p>	

BTS Services informatiques aux organisations			
ATTESTATION DE STAGE SESSION 2015			
PARCOURS SISR	<input type="checkbox"/>	PARCOURS SLAM	<input type="checkbox"/>

La ou le responsable de l'organisation d'accueil certifie que :

NOM et prénom(s) du candidat :

Date et lieu de naissance :

a suivi un stage conformément aux dispositions réglementaires en vigueur

du		au
soit		semaines

dans l'organisation (Nom, adresse, n° de téléphone) :

Le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

OUI

NON

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)

Fait à :

le

Cachet de l'organisation

Nom et signature
du responsable de l'organisation

Nom et signature
du tuteur du stagiaire

CERTIFICAT DE TRAVAIL
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

Je soussigné(e) M. _____
agissant en qualité de _____
atteste que M. _____
né(e) le |_|_|_|_|_|_|_|_| à _____
est employé(e) dans notre société : (cocher la case correspondante)

sous contrat de professionnalisation

sous contrat d'apprentissage

depuis le _____,
et ce pour une durée de deux ans, à échéance du _____.

Cachet de l'entreprise :

Certifié exact,

Le _____,

A _____.

Signature du Directeur :

Fiche de présentation d'une situation professionnelle (modèle)

BTS Services informatiques aux organisations Session 2015	
E4 – Conception et maintenance de solutions informatiques Coefficient 4	
DESCRIPTION D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	
Épreuve ponctuelle <input type="checkbox"/>	Contrôle en cours de formation <input type="checkbox"/>
PARCOURS SISR <input type="checkbox"/>	PARCOURS SLAM <input type="checkbox"/>
NOM et prénom du candidat :	N° candidat :
Contexte de la situation professionnelle ¹	
Intitulé de la situation professionnelle	
Période de réalisation :	Lieu :
Modalité : <input type="checkbox"/> Seul	<input type="checkbox"/> En équipe
Principale(s) activité(s) concernée(s) ²	
Conditions de réalisation ² (ressources fournies, résultats attendus)	
Productions associées	
Modalités d'accès aux productions ³	
Modalités d'accès à la documentation des productions ⁴	
Au verso de cette page, le candidat présente un descriptif détaillé de la situation professionnelle et des productions réalisées sous forme d'un rapport d'activité permettant notamment de mettre en évidence la démarche suivie et les méthodes retenues.	

¹ Conformément au référentiel du BTS SIO, le contexte doit être conforme au cahier des charges national en matière d'environnement technologique dans le domaine de spécialité correspondant au parcours du candidat.

² En référence à la description des activités des processus prévue dans le référentiel de certification.

³ Conformément au référentiel du BTS SIO « Dans tous les cas, les candidats doivent se munir des outils et ressources techniques nécessaires au déroulement de l'épreuve. Ils sont seuls responsables de la disponibilité et de la mise en œuvre de ces outils et ressources. Les candidats qui n'en sont pas munis sont pénalisés dans les limites prévues par la grille d'aide à l'évaluation proposée par la circulaire nationale d'organisation. ». Il s'agit par exemple des identifiant, mot de passe, URL d'un espace de stockage et de la présentation de l'organisation du stockage.

⁴ Lien vers le document décrivant la situation professionnelle tant au niveau logiciel (par exemple service fourni par la situation, interfaces utilisateurs, description des classes, de la base de données...) que matériel (par exemple schéma complet de réseau mis en place et configurations des services).

ANNEXE VI : modèle de tableau de synthèse associé au portefeuille de compétences

Le tableau de synthèse présente, pour chaque situation professionnelle constitutive du portefeuille de compétences du candidat, les activités du référentiel mobilisées. Chaque situation professionnelle est décrite par un intitulé court (par exemple : participation au développement, à la mise en place d'une application, d'un service, etc.) et par la liste des productions et documents associés. Un modèle est disponible dans une feuille de calcul en format numérique jointe à la circulaire. Le candidat doit y faire apparaître la période au cours de laquelle a été vécue ou observée chaque situation professionnelle et indiquer les situations professionnelles correspondant à des activités obligatoires (cf. page 102 du référentiel).

Le professeur représentant l'équipe pédagogique responsable de l'enseignement « Méthodes et techniques informatiques » atteste de la réalité des situations professionnelles rencontrées au cours de la formation au bas du document qui peut être unique ou associé à chaque année de formation.

La réalité des situations rencontrées durant les stages fait l'objet d'une attestation par le tuteur sur chaque attestation de stage.

Les tableaux de synthèse parcours SLAM et SISR sont en version tableur et joint à l'envoi de la circulaire et de ses annexes.